

## L'essentiel

Avec en moyenne 30,4 millions de *nuitées* touristiques par an, la *fréquentation touristique* sur le Finistère est relativement stable ces 5 dernières années. Majoritairement établie autour d'un tourisme balnéaire, l'activité prend appui sur les multiples richesses, sites, équipements et animations qui sont présents sur l'ensemble du Finistère. L'offre en hébergement touristique est particulièrement dense en bordure de mer en raison de l'attrait pour l'espace littoral et des activités nautiques et maritimes associées. Avec, en 2009, plus de 2 *lits touristiques* marchands sur 3, l'hôtellerie de plein air est le premier mode d'hébergement marchand. Néanmoins, l'offre en résidences secondaires domine (plus de 2 lits sur 3, tous secteurs confondus).

## Pertinence au regard du développement durable

L'augmentation du temps libre, l'amélioration des moyens de transports, l'élévation du niveau de vie, l'évolution du rapport au travail, la croissance démographique sont des facteurs déterminants du plein essor de l'activité touristique. Le tourisme en France repose sur un environnement varié et attractif. Il prend appui sur la richesse et la diversité de son patrimoine naturel, paysager, culturel... ainsi que sur le professionnalisme des acteurs. Cependant, les destinations touristiques prisées connaissent des pressions et des atteintes de plus en plus prégnantes sur l'environnement et les équilibres sociaux, alors que l'attractivité même de ces territoires repose sur ces multiples atouts. La gestion durable des territoires, la maîtrise des impacts exercés sur les espaces et les ressources naturelles conditionnent l'avenir de cette activité économique. Les principes en faveur d'un tourisme durable ont été avancés dès 1988 par l'Organisation mondiale du tourisme.

## Tour d'horizon

Avec 320 570 lits touristiques en secteur non marchand, les résidences secondaires représentent une part importante dans l'offre d'hébergement touristique. *\*voir fiche Accés au logement des populations locales*

Les patrimoines naturel, culturel et maritime constituent des supports d'attractivité touristique.

*\*voir fiches Biodiversité, Patrimoine et Agriculture et pêche*

La voiture est le premier mode de déplacement touristique pour venir dans le Finistère, source d'émissions de gaz à effet de serre et facteur de densification du trafic en période estivale. *\*voir fiches Déplacements de voyageurs et Qualité de l'Air*

Près de 5 % de l'effectif salarié intervient dans le domaine touristique. *\*voir fiche Emploi*

## Contexte international et national

Le tourisme a été l'un des principaux phénomènes économiques et sociaux du XX<sup>e</sup> siècle, marqué par une expansion des plus rapides. Avec 924 millions de touristes internationaux estimés en 2008 et 625 milliards d'euros de recettes en 2007, il représente au niveau mondial un poids économique de première importance. Selon l'Organisation mondiale du tourisme, cette activité devrait continuer de croître pour atteindre 1,6 milliard d'arrivées de touristes à horizon 2020, en grande partie grâce à l'afflux des Chinois, Indiens et Russes. L'Europe domine le tourisme mondial, la France étant la première

destination touristique internationale depuis le milieu des années 1980. Ce sont près de 82 millions de touristes étrangers qui ont visité ou transité par la France en 2007. Dans le même temps, la *clientèle française* a consommé 834,8 millions de nuitées sur le territoire, dont 73,1 millions en Bretagne.

## Le tourisme, un pan important de l'économie finistérienne

Le tourisme est un secteur économique de première importance en France. La *consommation touristique intérieure* est évaluée à 117,6 milliards d'euros en 2007, et cette activité représente 6,2 % du produit intérieur brut

(en euros courants). En 2006, le territoire métropolitain compte 215 700 entreprises inhérentes au tourisme, dont 71 % issues de la restauration et 18 % des hébergements. En économie présentielle, cela représente 894 500 emplois salariés (4,3 % de l'emploi salarié total) pour 660 500 emplois équivalents temps plein en 2003. La Bretagne se situe au 6<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines pourvoyeuses d'emplois salariés touristiques. Le tourisme régional génère en moyenne 44 000 emplois salariés (soit 32 000 en équivalent temps plein annuel), représentant près de 5 % de l'emploi salarié total, effectif comparable au secteur des transports.

## L'économie touristique en Bretagne

	Emploi salarié touristique en 2003		Modes d'hébergement touristique marchand en 2007*			
	Effectifs salariés (moyenne annuelle)	Part des effectifs dans l'emploi salarié total (en %)	Hôtels de tourisme - établissements	Hôtels de tourisme - chambres	Campings homologués - établissements	Campings homologués - emplacements
Côtes-d'Armor	6 698	4,2	169	3 812	153	16 101
<b>Finistère</b>	<b>12 656</b>	<b>4,9</b>	<b>225</b>	<b>6 499</b>	<b>276</b>	<b>33 188</b>
Ille-et-Vilaine	13 592	4,1	266	8 119	80	8 774
Morbihan	10 998	5,5	239	6 351	251	30 120
Bretagne	43 944	4,6	899	24 781	760	88 183

Source : Insee, DADS, direction du Tourisme - Réseau Mergoat, module hôtellerie - Fédération nationale des gîtes de France - Fédération nationale Clévacances France

\* ne sont pas pris en compte les locations labellisées, les résidences de tourisme, les villages vacances, les auberges de jeunesse, les centres de vacances, les gîtes d'étape. Pour les campings homologués, sont pris en compte les 1 à 4 étoiles.

# Tourisme

Le Finistère concentre 29 % de l'emploi salarié touristique breton en 2003, devant les Côtes-d'Armor et le Morbihan. Les 12 700 salariés intervenant dans les activités touristiques, avec des fluctuations selon les saisons (de 9 600 en hiver à 16 000 en été,

en moyenne), représentent 4,9 % de l'emploi salarié total finistérien. La consommation touristique finistérienne représente plus d'un milliard d'euros. En 2005, un touriste sur le département a dépensé en moyenne 29,1 € par jour ; c'est 1,1 € de plus qu'en région.

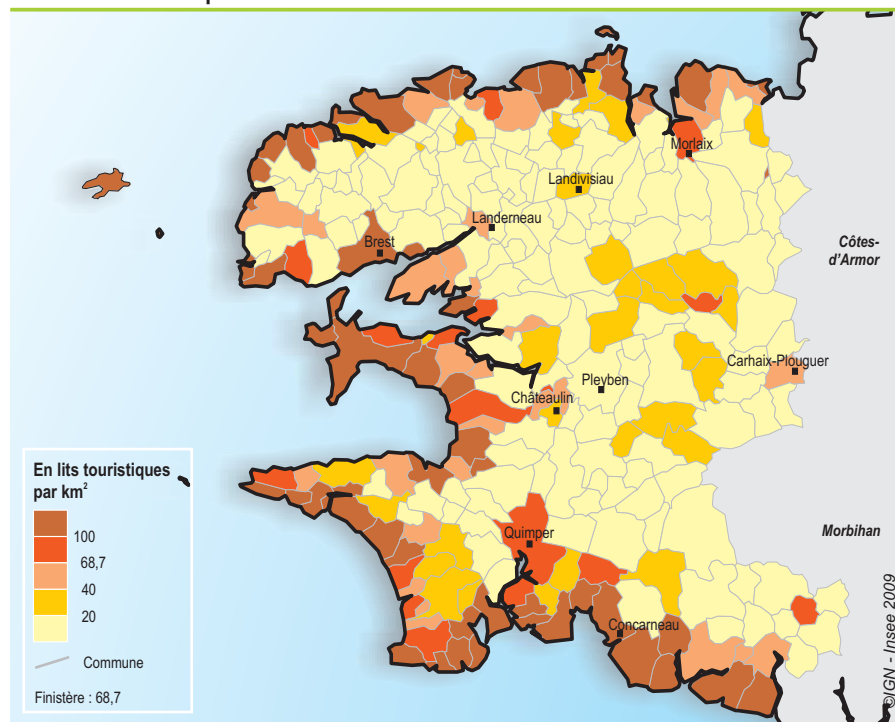
## Une offre d'hébergement prépondérante sur le littoral, dans les résidences secondaires et les campings

En 2009, le Finistère dispose de 465 000 lits touristiques. Environ deux tiers de ces lits se situent dans les résidences secondaires, révélant le poids de l'hébergement touristique non marchand. Le Finistère est un territoire propice à l'implantation de l'hôtellerie de plein air, en particulier, et des hôtels, comme la part de l'offre dans la contribution régionale en témoigne. L'hôtellerie de plein air est le 1<sup>er</sup> mode d'hébergement marchand, avec plus de 2 lits touristiques marchands sur 3, répartis sur 290 structures. L'hébergement chez les particuliers en meublés ou gîtes labellisés couvre 1 lit touristique sur 10 (soit 10 % du total marchand), suivi de l'hôtellerie classée (8 %).

La densité touristique permet de déterminer le caractère touristique des territoires et la pression potentiellement exercée. Le littoral finistérien recueille les plus fortes densités : 64 des 65 communes présentant des densités supérieures à 100 lits touristiques au km<sup>2</sup> (moyenne départementale de 68,7 lits/km<sup>2</sup> en 2009) sont en bordure du littoral. En 2008, la capacité d'accueil touristique dans les communes littorales du département est soulignée. 76 % des chambres d'hôtel finistériennes et 89 % des emplacements de campings finistériens se situent dans les communes littorales. Respectivement, ces proportions sont de 65 % et 85 % en Bretagne, contre 17 % et 48 % en France métropolitaine.

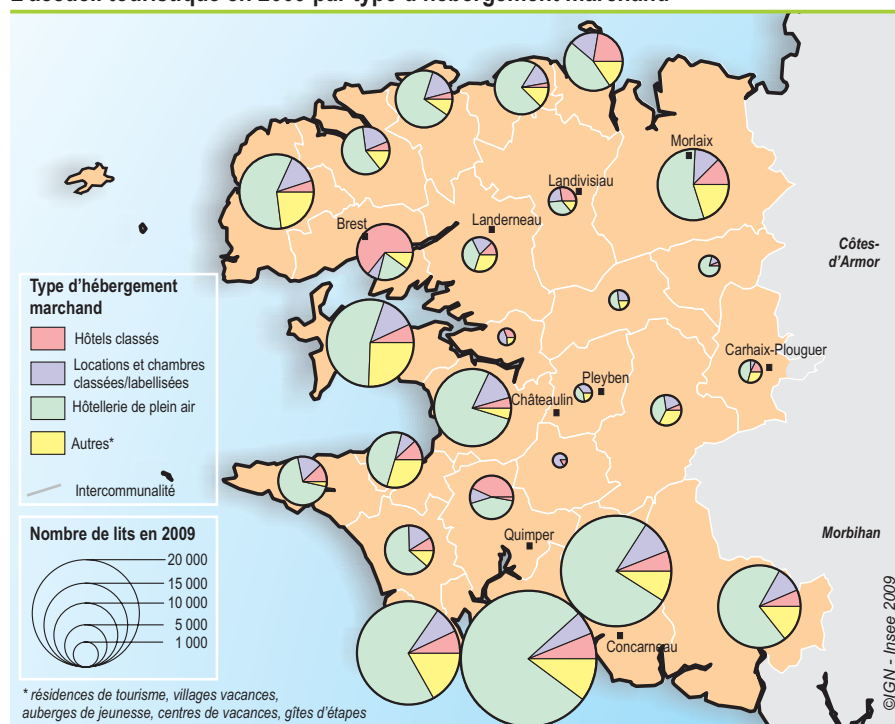
Trois intercommunalités du sud de la Cornouaille (Pays Fouesnantais, Concarneau Cornouaille et Pays Bigouden Sud) offrent les plus grandes capacités d'hébergement marchand touristique du département. Avec plus de 58 000 lits, elles rassemblent 40 % des lits touristiques marchands. À noter également la Presqu'île de Crozon qui recense plus de 10 000 lits touristiques. Les lits touristiques en hôtellerie de plein air sont prépondérants, en proportion, sur les intercommunalités du Pays Fouesnantais, du Pays de Châteaulin et du Porzay, les Monts d'Arrée et sur Concarneau Cornouaille, avec plus de 8 lits sur 10 dédiés à ce type d'hébergement.

### La densité touristique en 2009



Source : comité départemental du tourisme - Insee, recensement de la population 2006 (exploitation principale)

### L'accueil touristique en 2009 par type d'hébergement marchand



\* résidences de tourisme, villages vacances, auberges de jeunesse, centres de vacances, gîtes d'étapes



Le Finistère rassemble près de 30 % des nuitées régionales sur 2007. Hormis l'année 2006 particulièrement favorable, la fréquentation touristique dans le Finistère est relativement stable, se situant aux environs de 30,4 millions de nuitées. L'effet saisonnalité existe sur le département : 85,5 % des nuitées consommées entre avril et septembre (83 % en Bretagne) avec un pic de fréquentation les mois d'été. Néanmoins, depuis 1997, la fréquentation touristique estivale suit une tendance à la baisse (- 15,1 %), alors que les fréquentations hivernale (octobre à mars) et printanière (avril à juin) marquent une progression (respectivement + 28,3 % et + 7,4 % en dix ans). Malgré tout, le département est placé en 8<sup>e</sup> position pour l'accueil estival de la clientèle française en 2008.

Dans le Finistère, en 2005, un séjour s'étend en moyenne sur 11,9 jours, contre 11,5 jours en Bretagne. Le caractère péninsulaire du département est peu propice aux courts séjours. En 2005, 80,5 % des nuitées sont le fait de la clientèle française, et 54 % des nuitées sont réalisées en hébergement marchand. Sur ce segment de marché, comme en Bretagne, le locatif est le mode d'hébergement plébiscité. Le camping se positionne au 2<sup>e</sup> rang des hébergements marchands, avec 17 % du total des nuitées. En termes de remplissage, les hébergements finistériens présentent des *taux d'occupation* inférieurs aux

taux moyens régionaux, en hôtellerie et en hôtellerie de plein air, l'Ille-et-Vilaine étant le département le mieux positionné.

## Des flux de population avec des destinations privilégiées

Le tourisme provoque d'importantes variations de population au sein d'un espace. Avec le développement de la mobilité, la *population présente* sur un département est sensiblement différente de la *population résidente* sur le territoire. En 2005, la population présente dans le Finistère est estimée à 926 100 personnes, soit de 5,9 % supérieure à la population résidente. Ce flux de population identifie le département comme attractif. Au cours de l'année, le pic de présence en Finistère est atteint sur le mois d'août avec plus de 1,2 million de personnes, soit 40 % de plus que la population résidente.

Cette fréquentation touristique est répartie différemment selon les territoires. L'espace *littoral rural* est le plus fréquenté ; il rassemble plus de 8 nuitées sur 10 en 2005. Particulièrement prisé en cœur de saison, cet espace est moins attractif en hors saison. À l'inverse, l'espace intérieur finistérien, qui attire 8,5 % des nuitées touristiques sur l'année, est recherché en hors saison (10 % des nuitées).

En termes d'impacts, ces flux touristiques génèrent des déplacements contribuant aux émissions de gaz à effet de serre, problématique d'autant plus marquée au regard de la situation géographique du Finistère. Sur le territoire métropolitain, en 2006, 81 % des déplacements des séjours touristiques sont effectués par voiture. Toutes destinations confondues, la voiture représente 36 % des émissions de gaz à effet de serre générées par le secteur du transport touristique. Le train est employé pour 13 % des déplacements, et génère moins de 1 % des émissions de gaz à effet de serre. En revanche, l'avion produit 62 % de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre pour 7 % des séjours touristiques des Français. Il est princi-

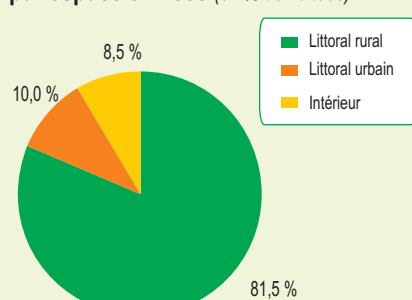
palement utilisé pour des destinations hors du territoire métropolitain. En 2005, c'est la voiture qui est la plus utilisée pour se rendre dans le Finistère (pour 90,4 % des nuitées), puis le ferry et le train. Le déplacement en avion reste marginal.

## Le littoral, la mer et le patrimoine, vecteurs du tourisme départemental

Les intérêts offerts dans le Finistère, et la Bretagne en général, sont variés. En 2005, les raisons qui ont motivé le choix du département comme destination touristique sont, en premier lieu, les côtes et les activités liées à la mer (47 % des séjours), en deuxième rang, le patrimoine naturel (46 % des séjours), puis la découverte de la Bretagne (36 % des séjours). Ces vecteurs sont confortés à travers les activités pratiquées lors des séjours dans le Finistère. La balade (à pied ou en vélo) est la première activité pour 74 % des séjours. La visite des sites naturels, la plage et la baignade sont pratiquées dans plus de 46 % des séjours. La découverte culturelle, à travers les visites des monuments et des musées, concerne 22 % des séjours.

En 2007, les *sites, équipements culturels et de loisirs* du Finistère ont attiré 1,9 million de visiteurs ; ils couvrent un large panel d'intérêts tant autour de l'architecture, de l'art, du patrimoine bâti, religieux, archéologique et naturel que de découverte de sites, villes et villages pittoresques, jardins, arboretum, équipements de loisirs ou thématiques... L'Océanopolis à Brest demeure l'équipement le plus visité, avec 442 200 entrées ; il rassemble près du quart de la fréquentation totale des équipements du Finistère. Le site naturel le plus fréquenté est la pointe du Raz, labellisé grand site de France (100 000 véhicules à l'année). Festivals, événements culturels, environnement maritime, activités nautiques et découverte des îles finistériennes participent également au déploiement du tourisme départemental.

Fréquentation du Finistère, par espace en 2005 (en % de nuitées)



Source : réseau Mergoat, enquête Tourisme 2005

### Forces

- une activité économique qui se maintient, avec une extension de la fréquentation touristique hors saison ;
- des centres d'intérêts touristiques prenant appui sur la diversité et la richesse du patrimoine finistérien.

### Faiblesses

- de fortes densités en lits touristiques sur l'espace littoral, signes de pressions potentielles sur ces territoires ;
- des taux d'occupation en hébergement marchand en-dessous des moyennes régionales.

## Définitions, méthode

**Clientèle française** : par convention, on désigne par Français l'ensemble des personnes résidant en France.

**Consommation touristique intérieure** : elle correspond à l'agrégation des dépenses effectuées par les résidents et les non-résidents en France métropolitaine dans le domaine du tourisme, et met en évidence le poids du tourisme dans l'économie nationale. Elle est composée de la consommation liée aux séjours (hébergements privés, alimentation, autres services, achats de biens durables), du transport entre le domicile et le lieu de séjour, d'autres dépenses touristiques et de la consommation non marchande.

Les **fréquentations touristiques** sont calculées en nuitées touristiques. On compte un équivalent habitant permanent pour 365 nuitées, pouvant être effectuées par un nombre quelconque de touristes tout au long de l'année.

**Hébergement marchand** : hébergement donnant lieu à une rémunération de la prestation offerte entre le loueur et l'hébergeur. Par opposition, l'hébergement non marchand ne donne pas lieu à une rémunération (résidence principale ou secondaire de parents et amis, résidence secondaire personnelle).

**Nuitée** : nuit effectuée sur le territoire observé pour une personne en dehors de son lieu de résidence habituelle.

**Lit touristique** : il s'agit de la capacité d'accueil des hébergements exprimée en lits. Selon la direction du Tourisme, la méthode de calcul utilisée (hors capacité réelle déclarée) est la suivante :

- nombre de lits en hôtels ou en chambres chez l'habitant : nombre de chambres x 2 ;
- nombre de lits en hôtellerie de plein air (camping) : nombre d'emplacements nus x 3 ; nombre d'emplacements équipés x 4 ;
- nombre de lits en meublés : nombre de structures x 4 ;
- nombre de lits en résidences secondaires : nombre de structures x 5.

**Population résidente** : avec le développement de la mobilité touristique, la population présente en un lieu donné à un moment donné peut être différente de la population résidente. La population résidente correspond à la population ayant sa résidence principale dans le département – source Insee, en 2004.

La **population présente** maximale constatée sur le département par mois correspond à la population résidente moins les résidents en voyage hors du département plus les touristes présents sur la période calculée. Le tourisme intradépartemental ne fait pas varier la population présente. Exploitation de l'enquête "Suivi de la demande touristique pour les résidents en France".

**Littoral rural** : territoire où le tourisme est effectué uniquement sur des communes littorales n'appartenant pas à des unités urbaines de plus de 20 000 habitants. Aussi, le littoral urbain, concerne les communes littorales appartenant à des unités urbaines de plus de 20 000 habitants.

Les **sites, équipements culturels et de loisirs** : en 2007, 62 équipements ont répondu à l'enquête annuelle, conduite par le comité départemental du tourisme.

Le **taux d'occupation** d'un hébergement est le pourcentage de chambres (ou emplacements) occupées de cet hébergement par rapport à l'offre totale.

## Sources

**Enquête annuelle d'entreprise dans les services** : données structurelles, enquête réalisée par l'Insee ; résultats présentés dans : direction du Tourisme, Les Chiffres-clés du Tourisme – Edition 2008

**Enquête touristique (2005)** : plus de 5 000 questionnaires ont été recueillis auprès des ménages touristes. La richesse et le volume des informations collectées autorisent la segmentation de la clientèle touristique. Pour certaines questions, plusieurs réponses peuvent être données. Le total des pourcentages dépasse alors les 100 %. Enquête partenariale - réseau Morgoat.

**Part de marché des nuitées des Français** : les éléments sont issus de l'exploitation régionale annuelle des données du suivi de la Demande Touristique française 2007 (DT/TNS SOFRES), selon un panel représentatif des résidents en France âgés de 15 ans et plus.

## Pour en savoir plus

- \* Une saison 2008 morose pour les hôtels et les campings / Valérie Mariette ; Insee Bretagne . - Dans : *Le Flash d'Octant* ; n° 148 (2009, mars). - 4 p. - Système en ligne.
- \* La saison touristique 2007 / Valérie Mariette ; Insee Bretagne. - Dans : *Dossier Web* ; n° 10 (2008, juil.). - Système en ligne.
- \* Le tourisme emploie 4,6 % des salariés de Bretagne / Isabelle Baudequin ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - n° 110 (2007, sept.). - P. 23-28. - Accessible en ligne.
- \* Le tourisme en France : édition 2008 / coordination Marie-Anne Le Garrec. - Paris : Insee, 2009. - 268 p. - (Insee Références). - Accessible en ligne.
- \* Services de loisirs liés au tourisme / Insee. - Dans : *Cinquante ans de consommation en France*. - (2009). - P. 192-195. - Accessible en ligne.
- \* L'emploi salarié dans le tourisme : une nouvelle estimation / Brigitte Baccaïni, Gwenaëlle Thomas, Abdel Khiati. - Dans : *Insee première* ; n° 1099 (2006, août). - 4 p. - Accessible en ligne.
- \* Année 2009, une avant-saison satisfaisante / ADEUPa [l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Brest]. - Dans : *Observatoire du tourisme du Pays de Brest* ; n° 28 (oct. 2009). - 4 p. - Accessible en ligne.
- \* Fiche Morgoat [Mise en OEuvre Régionale et Globale de l'Observation de l'Activité Touristique] : module hôtellerie [trimestriel] / Observatoire régional du tourisme de Bretagne. - Rennes : ORTB, 2009. - 2 p. - Accessible en ligne.
- \* Fiche régionale de conjoncture de l'activité touristique : [mensuel] / Observatoire régional du tourisme de Bretagne. - Rennes : ORTB, 2009. - 1 p. - Accessible en ligne.
- \* Finist'éco 2009 : bilan et analyse de l'activité économique du Finistère en 2008. - Quimper : Conférence des chambres économiques du Finistère, 2009. - 40 p. - Accessible en ligne.
- \* La fréquentation touristique 2008 / Comité départemental du tourisme Finistère. Dans : *Cahier de l'observatoire* ; (2009, juil). - 24 p. - Accessible en ligne.
- \* Mémento des statistiques du tourisme de la Bretagne / Observatoire régional du tourisme de Bretagne. - Rennes : ORTB, 2008. - 2 p. - Accessible en ligne.
- \* Le tour des chiffres en Finistère : l'activité économique du Finistère en 2007. - Quimper : Conférence des chambres économiques du Finistère, 2008. - 40 p. - Accessible en ligne.
- \* Tourisme et environnement / Institut français de l'environnement. - Orléans : Ifen, 2008. - Système en ligne.
- \* 45 indicateurs de développement durable : une contribution de l'Ifen / Institut français de l'environnement. - Dans : *Études et travaux* ; n° 41 (2003, Déc.). - 144 p. - Accessible en ligne.
- \* Le tourisme de A à Z : dossiers de veille sectorielle / Sous-direction du tourisme. - Paris : Ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi, 2009. - Système en ligne.
- \* Chiffres clés du tourisme en France / Direction du tourisme. - Paris : Ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi, 2008. - 8 p. - Accessible en ligne.
- \* Mobilité touristique et population présente : les bases de l'économie présente des départements / sous la dir. de Christophe Terrier. - Paris : Direction du tourisme, 2005. - 128 p. - Accessible en ligne.
- \* Tourisme, environnement, territoires : les indicateurs / Institut français de l'environnement. - Paris : Ed. Tec et Doc, 2000. - 262 p. ( Les dossiers).
- \* [www.insee.fr/fr/regions/bretagne/](http://www.insee.fr/fr/regions/bretagne/)
- \* [www.observatoire.tourismebretagne.com](http://www.observatoire.tourismebretagne.com)
- \* [www.adeupa-brest.fr](http://www.adeupa-brest.fr)
- \* [www.finisteretourisme.com](http://www.finisteretourisme.com)
- \* [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- \* [www.tourisme.gouv.fr](http://www.tourisme.gouv.fr)
- \* [www.industrie.gouv.fr](http://www.industrie.gouv.fr)
- \* [www.veilleinfotourisme.fr](http://www.veilleinfotourisme.fr)
- \* [www.ifen.fr](http://www.ifen.fr)